

ECHOS Rizicoles

Bulletin d'information du CCR-B



SOMMAIRE

Editorial	1
La LDCB	1
Interview	2
News	2
Agenda	3
Atelier sur le processus Multi acteurs	3
Espace publicitaire	3
Info & conseil technique	4

CONTACTS CCR-B

03 BP 252 Abomey Bénin

Tél.: +229) 22 13 02 71

bulletin.ccrb@gmail.com

conseil_riziculteurs_benin@yahoo.fr

Site web: www.ccrb.bj

Éditorial

L'éditorial du 9^{ème} numéro d'Echos

Rizicoles sera consacré à la nécessité de disposer de données statistiques fiables sur la filière riz au Bénin.

Les questions relatives aux statistiques agricoles constituent aujourd'hui une préoccupation majeure pour tous les acteurs du secteur. Pour la filière riz, l'une des filières porteuses en devenir au Bénin, elles sont très capitales. Malheureusement, ces données n'existent que partiellement ou pas du tout avec des degrés de véracité faibles.

En effet, les structures publiques chargées (le MAEP et ses structures déconcentrées que sont les CeRPA et CeCPA), ne parviennent plus pour diverses raisons à assumer efficacement cette fonction. Les organisations de producteurs, acteurs directs de la filière, elles non plus n'y arrivent.

Il n'existe aujourd'hui aucun dispositif efficace de collecte, de traitement et de diffusion des statistiques sur la filière riz

au Bénin. Face à cette situation, différentes statistiques circulent mais ne permettent pas d'avoir des informations exactes ou réalistes.

Quel est le nombre de riziculteurs au Bénin et comment ce nombre évolue au fil des années?

Quelles sont les superficies emblavées et quelles sont les productions obtenues depuis 10 ans?

Bien entendu, certaines informations existent, mais que valent-elles?

Comment peut-on construire une filière sans avoir un dispositif de collecte et de traitement des statistiques? Comment peut-on développer une filière sans savoir où trouver les informations statistiques? Sur quelle base se font alors les prévisions? Comment pouvons-nous être certains que nous avons atteints les objectifs de la Stratégie Nationale pour le Développement de la Riziculture au Bénin (SNDR) si les bases ne sont pas crédibles?

Certaines sources d'information font état que le Bénin aurait produit 200 000

tonnes voire 300 000 tonnes de paddy en 2012. Ces informations peuvent-elles être considérées comme vraies alors que les unités de transformation manquent cruellement de paddy à décortiquer? Où est passé tout le riz produit? La majorité de ces importantes quantités de riz a-t-elle été exportée vers les pays voisins? Nos frontières sont-elles si poreuses que ces quantités de riz y passent? A ce que nous savons, il n'est pas encore permis d'exporter officiellement le riz local produit avec des intrants subventionnés vers les pays de la sous-région.

Nous pensons plutôt que les statistiques rizicoles souffrent d'assez d'insuffisances et qu'il est plus utile de mettre en place un dispositif incluant à la fois les structures publiques et les organisations professionnelles agricoles. Le plus important ne constitue pas le dispositif en lui-même mais son contenu, comment il va fonctionner et comment il sera financé. Il devra être monté de façon à fonctionner durablement.

La Ligue de Défense des Consommateurs du Bénin

Créée le 20 février 1998, la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB) est l'une des principales organisations de consommateurs au Bénin. Sa devise est « Ensemble, consommons durable » et sa vision est celle d'un Bénin dans lequel les consommateurs ont la possibilité d'accéder d'une part, sans risque et à moindre coût, aux biens et services de qualité, et d'autre part, d'exercer avec efficacité leurs droits et responsabilités en tant que consommateurs avertis.

Pendant près de 15 ans, la LDCB a contribué à la protection et la défense des droits, la veille et l'éveil des consommateurs dans maints domaines. Ces nombreuses actions témoignent de sa vitalité et de son engagement aux côtés du consommateur lésé et sans voix. Cet engagement lui a valu sa représentation au sein de plusieurs sphères de décisions tant au plan national qu'international. On peut citer entre autres l'Organisation Internationale des Consommateurs, le Codex Alimentarius,

la commission d'ajustement des prix des produits pétroliers, l'Autorité Transitoire de Régulation des Postes et Télécommunications (ATRPT), et récemment le Conseil de l'Alimentation et la Nutrition (CAN) sous la responsabilité du Chef de l'Etat.

Par ailleurs, ce dynamisme a permis à l'organisation consumériste de nouer des partenariats avec nombre d'organismes dont la Banque Mondiale, l'USAID, l'Union Européenne, le PNUD, la FAO, Consumers International, Cochrane, OSIWA, le PMLS II et l'ONG belge VECO WEST AFRICA.

Le partenariat avec ce dernier a favorisé la mise en œuvre du Programme Actions pour la Sécurité et la Souveraineté Alimentaires au Bénin initié par la LDCB. En effet, dans sa quête de promotion du riz béninois, VECO WA a accepté le financement depuis 2008 des initiatives de la LDCB dans la sensibilisation des populations à adopter le riz produit au Bénin. Ce partenariat a eu notamment pour acquis la réalisation et la diffusion de spots publicitaires

radio/TV de sensibilisation à la consommation du riz local, la réalisation de micro trottoir, la création du cadre de dialogue entre les catégories d'acteurs du riz local, l'organisation de mini foires, d'ateliers, etc.

Depuis, la LDCB est devenue un acteur majeur dans la promotion de notre riz dont les avantages économiques et sociaux sur l'économie locale et l'amélioration de la vie du petit producteur ne sont plus à démontrer.

La LDCB est dirigée par un Conseil d'Administration ayant pour Président M. Romain Abilé HOUÉHOU.



LIGUE POUR LA DEFENSE DU CONSOMMATEUR AU BENIN (LDCB)
Abomey-Calavi,
Route de l'IITA

derrière la quincaillerie MACELEC,
Immeuble LDCB - 02 BP 1112 Cotonou
Tél. : 21 35 24 58 / 95 400 453 /
66 000 320

Comité de rédaction

Mathurin IWIKOTAN (Président CCR-B)

Antoine ADIDEHOU (SP CCR-B)

Cyrille SOTONDJI (ATN PAFIRIZ)

Graphisme : Jonas VERSTRAETE
(Assistant Junior PAFIRIZ)



Interview: Vers une organisation des transformateurs

Dans ce numéro, d'Echos Rizicoles, nous vous présentons la synthèse de l'entretien tenu avec le Directeur de la CAFROP.



Bonjour Monsieur, présentez-vous aux lecteurs d'Echos Rizicoles

On m'appelle Anselme NEGUI. Je suis le

Directeur de la Coopérative d'Appui à la Filière Rizicole dans l'Ouémé-Plateau et membre du groupe de réflexion pour la mise en place de l'organisation des transformateurs de riz du Bénin. La CAFROP est spécialisée dans la transformation et la commercialisation du riz sous le label RIVALOP.

Pourquoi vouloir créer une organisation des transformateurs de riz du Bénin?

Il est important de rappeler que la filière riz représente aujourd'hui au Bénin, l'une des filières porteuses qui retient l'intérêt du Gouvernement, des Bailleurs de Fonds et de différents autres acteurs. C'est la raison pour laquelle le Bénin s'est doté depuis Juillet 2011 d'une Stratégie Nationale pour le Développement de

la Riziculture. Cette stratégie prévoit entre autre, l'organisation des acteurs de la filière pour un développement harmonieux et durable de ce sous secteur agricole.

Malheureusement, il est constaté que seuls les producteurs de riz sont organisés au travers du Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin (CCR-B). Cette situation constitue une entrave au développement de la filière. Il devient alors urgent que la famille des transformateurs de riz du Bénin s'organise.

Quelle forme juridique prévoyez-vous pour la future organisation?

Suite aux travaux préalables du groupe de réflexion, il a été organisé les 12 et 13 décembre 2012 une rencontre élargie de la famille des transformateurs du riz du Bénin dont l'objectif général était de réfléchir sur la forme juridique et les missions possibles à assigner à ce cadre des transformateurs. Les résultats de cet atelier ont abouti à retenir la forme associative qui cadre avec les différentes missions assignées à l'organisation.

Avez-vous déjà une idée sur les missions potentielles de l'organisation?

Nous souhaitons mettre en place une organisation crédible capable de résoudre les problèmes liés à la dynamique associative et au respect des normes de qualité pour un riz local plus compétitif. Pour y parvenir, nous envisageons les missions potentielles ci après : la

représentation, le renforcement des capacités, la défense des intérêts, la gestion des fonctions communes, la gestion des conflits, la contribution à la définition et la veille à la mise en œuvre des politiques en matière de transformation, la veille au respect des normes de qualité par les membres, la mise en relation avec les autres groupes d'acteurs, l'information sur les opportunités du marché, etc.

Quelles sont les étapes déjà parcourues?

Plusieurs actions ont été déjà menées :

- Le choix de la forme juridique ;
- L'élaboration des avants projets de textes (statuts et règlements) ;
- La mise en place du répertoire des transformateurs de riz du Bénin ;
- L'élaboration d'une feuille de route ;
- Les demandes d'accompagnement adressées aux différents partenaires.

Votre mot de fin

Je tiens à remercier les partenaires techniques et financiers qui ne ménagent aucun effort pour accompagner le processus. Je veux nommer le PAFIRIZ, la GIZ (ProAgri), le PADA, FAFA A-D, la SONAPRA. Je profite de ce canal pour exhorter tous les partenaires à qui nous avons adressé des demandes d'accompagnement de répondre favorablement afin que d'ici mai 2013 l'organisation puisse voir le jour et que l'interprofession tant souhaitée soit une réalité.

News du CCR-B

Octobre 2012: Participation du CCR-B à la séance de travail organisée par l'Ambassade de Belgique sur la préparation de son programme indicatif de coopération.

Octobre 2012: Mission d'appui du CIDR dans la mise en œuvre du projet d'Appui au CCR-B.

Octobre 2012: Formation des secrétaires généraux des UCR et des responsables de l'URPR-BA sur l'outil de recensement des riziculteurs et la sensibilisation/mobilisation sur le thème de plaidoyer.

Octobre 2012: Réunion trimestrielle CCR-B/PAFIRIZ.

Octobre 2012: Séance de travail du CCR-B avec une délégation de la République Démocratique du Congo d'acteurs de la riziculture.

Octobre 2012: Démarrage d'une nouvelle convention de quatre mois avec E-ATP sur la collecte transfrontalière des données sur le riz étuvé.

Octobre 2012: Rencontre avec l'Union Européenne sur le fonds de garantie mis en place sur le projet d'Appui au CCR-B

Novembre 2012: Atelier de renforcement des capacités des élus du Bureau Exécutif du CCR-B sur différentes thématiques.

Novembre 2012: Réunion du Conseil d'Administration du CCR-B (étude du manuel de procédures, stratégie de mobilisation des cotisations).

Novembre 2012: Séance de travail en vue de la redynamisation de la mini rizerie SODERIZ en cours d'implantation par PAFIRIZ.

Novembre 2012: Validation des activités économiques à l'UNIRIZ-C et à l'URPR-AD.

Novembre 2012: participation à l'atelier de concertation sur l'engagement des partenaires techniques et financiers sur le plan d'action filière riz de l'Atacora-Donga.

Novembre 2012: Participation à la cérémonie de clôture du Festival AlimenTerre avec projection du film « Riz du Bénin, Riz de Demain: les riziculteurs béninois s'engagent », suivi d'un débat.

Novembre - Décembre 2012: Reprise des réunions des commissions thématiques du CCR-B (commissions : Gouvernance et plaidoyer, Production et Services économiques et mobilisation de ressources).

Décembre 2012: Réunion technique trimestrielle de l'équipe du Projet d'Appui au CCR-B.

Décembre 2012: Evaluation du partenariat CCR-B, CIDR et ETD dans le cadre du projet d'Appui au CCR-B.

Décembre 2012: Atelier de réflexion sur la forme juridique de l'organisation des transformateurs de riz du Bénin et les missions possibles à lui assigner.

Décembre 2012: Atelier de validation des fils conducteurs, tendances, défis et opportunités ainsi que les scénarii futurs du plaidoyer sur la fixation d'un quota de riz local aux importateurs de riz du Bénin.

Décembre 2012: Atelier bilan de clôture du projet d'Appui au CCR-B.

Agenda du CCR-B

Janvier 2013 : Réunion trimestrielle du Projet d'Appui à la Filière Riz du Bénin (point des activités menées).

Janvier 2013 : Finalisation de l'étude de perception des riziculteurs sur le CCR-B et ses activités.

Janvier 2013 : Tenue d'une rencontre de travail du groupe des transformateurs de riz du Bénin.

Janvier 2013 : Traitement et diffusion des données du recensement des riziculteurs de l'Atacora-Donga.

Janvier 2013 : Elaboration et validation du plan d'action du CCR-B sur VECO WA.

Janvier-Février 2013 : Poursuite de la validation des activités économiques à expérimenter par les URR.

Janvier-Février 2013 : Suivi des activités du Projet PAFIRIZ sur le terrain (suivi effectué avec la présence du Président du CCR-B).

Février 2013 : Rencontre de travail des trois commissions (Gouvernance, Production et Services économiques) du CCR-B.

Février 2013 : Organisation de la réunion du groupe clé des transformateurs de riz.

Février 2013 : Tenue d'une rencontre de travail du groupe des distributeurs de riz local du Bénin.

Février 2013 : Collecte d'information pour la construction des argumentaires sur le thème de plaidoyer (fixation d'un quota de riz local aux importateurs de riz du Bénin).

Mars 2013 : Préparation de la table ronde de discussion des acteurs économiques de la filière riz au Bénin, avec l'appui des PTF.

Mars 2013 : Réunion du Conseil d'Administration du CCR-B.

Mars 2013 : Construction d'argumentaires sur le thème de plaidoyer et rencontre avec des autorités publiques.

Deuxième atelier sur le processus multi acteurs

Après un premier atelier organisé les 27 et

28 juin 2012 ayant conduit à retenir un thème de plaidoyer sur le riz local, le CCR-B, en partenariat avec VECO WA a organisé le 14 Décembre 2012, un 2^{ème} atelier qui a permis la validation des fils conducteurs, des défis et opportunités ainsi que les scénarii futurs pour plus d'inclusion des petits producteurs.

Pour rappel, le thème de plaidoyer retenu est la fixation d'un quota de riz local aux importateurs de riz du Bénin. La pertinence du thème réside dans le fait que le développement de la filière riz au Bénin passe nécessairement par une meilleure organisation de la commercialisation et l'établissement de circuits de distribution.

Ont pris part à cet atelier, les structures suivantes: les unions régionales (APRAL, CRR-MC, UNIRIZ-C, URIZOP, URPR-AD et URPR-BA), la SONAPRA, la CAFROP, l'ESOP Vallée, la rizerie du CRR-MC, des femmes étuveuses, la LDCB, le Label Bénin, PAFIRIZ, ETD, FAFA-AD, VECO WA, AfricaRice, etc.

L'atelier a estimé et démontré qu'un travail en collaboration avec les importateurs de riz permettrait d'insérer le riz local dans le circuit de distribution déjà établi du riz importé. Les résultats du deuxième atelier ont permis d'amender et de valider les éléments suivants:

- **Les fils conducteurs** : cinq fils conducteurs ont été validés : Changement climatique – Crise alimentaire – Crise énergétique – Importation massive du riz – Baisse de la production mondiale de riz.

- **Les tendances** : cinq tendances ont également été identifiées puis ensuite classées par priorité de survie.

- **Les défis et opportunités** : pour chaque tendance identifiée, les défis et opportunités liés à cette tendance ont été présentés pour chaque catégorie d'acteurs. Les tendances sont : Plus d'investissement en faveur du riz local, Augmentation de la production locale, Diminution des importations entraînant une orientation vers le riz local, Augmentation des prix des facteurs de production, Non maîtrise de l'eau.

- **Scénarii futurs** : quatre scénarii futurs ont

été présentés à partir d'un fil conducteur (importation massive de riz) et d'une tendance (plus d'investissement en faveur du riz local). Les quatre scénarii sont :

- Scénario 1** : Augmentation des importations et augmentation des investissements

- Scénario 2** : Diminution des Importations et augmentation des investissements

- Scénario 3** : Diminution des importations et baisse des investissements

- Scénario 4** : Augmentation des importations et diminution des investissements.

Les participants à l'atelier ont estimé que le scénario 2 est le meilleur des scénarii et qu'il faudrait travailler dans ce sens. Ce scénario conduira à une augmentation de la production locale et une augmentation des parts de marché des producteurs. La production locale va s'imposer sur le marché national. Il permettra aux producteurs de mieux s'épanouir. Pour l'avoir, il faudra plaider pour limiter les importations et soutenir les investissements actuels.

Enfin, une feuille de route a été élaborée pour la suite du processus.

Pour plus d'information, consulter le site www.ccrb.bj.

Espace Publicitaire

Dans ce neuvième numéro d'Echos Rizicoles, nous faisons le récapitulatif de toutes les marques de riz local promu par le réseau CCRB.



Riz DELICE, riz naturellement parfumé, produit par les ESOP et distribué par le RESOP au Bénin.



RIVALOP, riz à la saveur naturelle, produit et distribué par la CAFROP dans la Vallée de l'Ouémé.



Riz étuvés, riches en éléments nutritifs, produits des Collines et de l'Atacora-Donga.

Ce bulletin a été réalisé avec l'appui financier de PAFIRIZ financé par l'Union Européenne et de l'ONG Belge VECO WA. Le contenu relève de la seule responsabilité du CCR-B et de ses partenaires et ne peut en aucun cas être considéré reflétant la position de l'Union Européenne ou de VECO WA.



CTB BÉNIN



Info & Conseil Technique: Atelier bilan du Projet Accès aux services intrants et marchés pour les producteurs de riz et leur organisation professionnelle nationale

Le Mardi 18 Décembre 2012 s'est tenu, dans la salle de conférence de l'Hôtel des Princes de Bohicon, l'atelier bilan du projet « Accès aux services intrants et marchés pour les producteurs de riz et leur organisation professionnelle nationale », communément appelé projet d'appui au CCR-B. L'atelier a réuni une cinquantaine de participants, en l'occurrence les responsables des six unions régionales rizicoles, les partenaires techniques et financiers tels que le PAFIRIZ, VECO WA et des responsables d'O-PA dont la PNOPPA.

La déroulement de l'atelier a été marqué par trois étapes importantes: la cérémonie officielle d'ouverture, la présentation de deux communications suivies d'échanges et la présentation des perspectives.

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée de quatre allocutions respectivement du Président en exercice du CCR-B, du représentant de ETD, du représentant du CIDR et du Président d'honneur du CCR-B. Dans les différents mots, les intervenants ont rappelé le contexte de soumission et d'obtention du financement du projet, les conditions de mise en œuvre et du rappel de quelques résultats obtenus.

Ils ont aussi félicité les uns et les autres pour leur contribution à la réussite des activités du projet. Aussi, ils n'ont pas manqué de mettre l'accent sur les insuffisances notées et ont assuré de perspectives heureuses.

Après les allocutions d'ouvertures, les participants ont eu droit à deux communications respectivement intitulées « historique, démarche d'intervention et principaux résultats du projet d'appui au CCR-B » et « les acquis du projet d'appui au CCR-B ».

La première communication a situé dans le détail comment le projet est né et comment il a été mis en œuvre sur le terrain d'une part et d'autre part, les résultats qui ont été obtenus.

Il s'agit d'un montage assez complexe réunissant une ONG française (le Centre International de Développement et de Recherche), une ONG bénino-togolaise (Entreprises, Territoires et Développement) et la fédération nationale des organisations de producteurs de riz du Bénin (le Conseil de Concertation des Riziculteurs du Bénin) et ceci sous le financement de deux bailleurs de fonds: l'Union Européenne au travers de la Facilité Alimentaire et l'Agence Française de Développement à partir du FISONG (Facilité d'Innovation Sectorielle ONG).

La démarche de mise en œuvre est essentiellement basée sur l'accompagnement et l'apprentissage avec trois niveaux d'intervention: les unions communales, les unions régionales et la fédération nationale.

Il est aussi noté, la recherche d'une concertation accrue entre les trois partenaires du projet et la participation active des bénéficiaires ainsi que

leur implication à tous les stades de décision.

En termes de résultats, on distingue les réalisations physiques, les matériels post-récolte et les renforcements de capacités.

Le projet a en effet, permis de construire six magasins de stockage de capacités variant entre 250 et 400 tonnes de paddy avec en annexes un magasin de stockage d'intrants d'une capacité de 30 tonnes et une aire de séchage. Cinq des six magasins sont accompagnés d'une salle de réunion et de deux bureaux de travail.



En plus des magasins, le projet a réalisé 60 ha d'aménagement **rizicole sommaire** dans 9 communes (Athiémé, Abomey-Calavi, Dangbo, Zogbodomey, Savè, Kouandé, Nikki et Kandi). Concernant les matériels post-récolte, 48 batteuses-vanneuses et 157 bâches de séchage ont été mises en place auprès des unions communales rizicoles.

Pour ce qui est des renforcements de capacités,



plusieurs formations ont été organisées au profit des riziculteurs dont quelques unes sont:

- Formation des producteurs sur les itinéraires techniques et le contrôle de la qualité du paddy (43 producteurs diffuseurs et près de 5000 producteurs à la base)
- Formation des administrateurs sur la maîtrise d'ouvrage
- Formation des élus et techniciens sur les chaînes de valeurs ajoutées
- Formation des élus et techniciens sur les techniques de plaidoyer
- Formation des élus et techniciens des UCR et URR sur les outils de gestion et la tenue des documents comptables
- Formation sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaires pour les activités économiques des magasins
- Formation sur l'élaboration et la mise en

œuvre des comptes d'exploitation pour l'utilisation des bâches et batteuses-vanneuses.

Par ailleurs, un appui institutionnel a été apporté au CCR-B pour assurer son fonctionnement et un fonds de garantie a été mis en place auprès de la FECECAM pour faciliter l'accès au crédit des acteurs économiques de la filière.

Il s'en est suivi la deuxième communication qui a insisté sur les acquis. Les principaux acquis issus de la mise en œuvre du projet sont, pour le CCR-B:

- Le renforcement de la base institutionnelle au travers de la mise à disposition de ressources humaines et de l'appui à la participation à diverses séances et rencontres sur la filière riz au Bénin et dans la sous-région.
- La dynamisation de la vie associative de part l'appui au recensement des riziculteurs et la reconnaissance de la base vis-à-vis de la fédération nationale.
- La réalisation d'un film documentaire (riz du Bénin, riz de demain, les riziculteurs béninois s'engagent) pour la promotion du CCR-B et de la filière riz; film sélectionné par le Festival AlimenTerre et diffusé dans plusieurs pays en Afrique et en Europe.
- Aptitude et capacité des unions régionales à développer des services économiques (gestion des intrants et semences) et à mobiliser des ressources propres.

Les échanges qui ont suivi les deux communications ont permis de préciser certaines informations aux participants notamment concernant le fonctionnement du fonds de garantie et les raisons de son retrait par l'Union Européenne, contrairement à ce qui était prévu dans le document projet.

Comme perspectives, le représentant du CIDR a présenté les sujets faisant actuellement objet de réflexion, à savoir un programme sur le système de riziculture intensive et un projet de renforcement de la base institutionnelle du CCR-B aux travers des formations, de la sensibilisation et de la mise en œuvre de services économiques.

Les trois partenaires ont convenu de l'élaboration prochaine d'un document de projets mettant en avant les sujets abordés précédemment, de le soumettre à différents bailleurs de fonds afin de continuer dans la lancée de ce qui a été fait. Toutefois, il est prévu cette fois-ci de se concentrer dans une seule région du pays tout en apportant un appui institutionnel conséquent au CCR-B.

Au final, tous les acteurs sont repartis satisfaits de l'exécution du projet. Même si sous les résultats prévus n'ont pas été atteints, les perspectives sont prometteuses et les acteurs, surtout les riziculteurs se sont engagés à mieux faire pour le développement de la filière riz au Bénin.